



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE

### AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale/greffière trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura une session extraordinaire du conseil municipal.

Lors de cette session, qui se tiendra le **LUNDI QUINZIÈME (15e) JOUR DE DÉCEMBRE 2025 à 17h00**, au Centre communautaire, 857 chemin de St-Ignace, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les affaires suivantes :

#### ORDRE DU JOUR

##### **1. OUVERTURE**

##### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

##### **3. REDDITION DE COMPTE PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES DOSSIER N UZN32973**

##### **4. REDDITION DE COMPTE PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION – PROJETS D'ENVERGURE OU SUPRAMUNICIPAUX (PPA-ES) – DOSSIER FVG24223 – 46095 (5) – 20250415-037**

##### **5. COMPTES À PAYER**

##### **6. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DU TRAVAIL – SERVICE EN RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DU TRAVAIL DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS ET SERVICES JURIDIQUES FQM**

##### **7. PÉRIODE DE QUESTIONS**

##### **8. CLÔTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE**

---

DONNÉ À SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE, CE ONZIÈME JOUR DE DÉCEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ.

Charlie Côté  
Directrice générale/greffière-trésorière

---

#### **Certificat de publication**

Par la présente, Charlie Côté, directrice générale/greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, certifie sous mon serment d'office, avoir affiché le 11 décembre 2025 l'avis public ci-haut mentionné aux endroits requis.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11 décembre 2025.

Charlie Côté  
Directrice générale/greffière-trésorière